

LUTTE DES PREMIÈRES DE CORVÉES

Le 8 Mars, ce n'est pas la "Journée de la Femme" ! Ce n'est pas non plus la Saint Valentin ou la Fête des Mères ! C'est la Journée Internationale de Lutte pour les Droits des Femmes ! Et c'est le moment pour tous, femmes et hommes, de se mobiliser pour gagner enfin l'Égalité !

Victor Hugo écrivait que si l'avenir est une porte, le passé en est la clé. Sans remonter jusqu'à **Olympe de Gouges** (qui rédigea une Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne dans laquelle elle affirmait l'égalité des droits civils et politiques des deux sexes ou encore demanda l'instauration du droit au divorce en 1790) il paraît important de rappeler quelques grandes dates d'un combat commencé il y a bien longtemps (voir aussi ce [Thread Twitter](#) de notre historienne des révolutions préférée).

- Le **8 mars 1914**, sous le slogan « **En avant avec le droit de vote aux femmes !** », les femmes socialistes organisent de nombreux meetings, à Berlin, pour réclamer le droit de vote des femmes en Allemagne.
- Le **8 mars 1917**, une grève des ouvrières de Saint-Petersbourg initie la révolution Russe.
- Le **8 mars 1921**, Lénine décrète le 8 mars comme journée des femmes.
- Depuis **1945**, le 8 mars est retenu pour la Journée internationale de lutte pour le droit des femmes, principalement dans les pays de l'Est. Cette Journée internationale est reconnue officiellement par les Nations Unies en **1977**, puis en France en **1982**.

Aujourd'hui, les inégalités demeurent toujours présentes !

En France :

- 80 % des femmes sont confrontées au **sexisme au travail** (CSEP 2015).
- Les femmes consacrent environ 1h30 de plus que les hommes, par jour, aux **tâches domestiques** (INSEE 2010).
- Une femme meurt tous les trois jours des **violences** de son compagnon ou ex-compagnon.
- Une femme sur 10 est victime de violences au sein de son couple, en France (ENVEFF, ONDRP, INSEE).
- Plus d'une femme sur 10 déclare avoir subi un **viol**. Dans la plupart des cas, le violeur est connu de la victime.
- A poste et compétences égales, en France, les hommes gagnent 19,2 % de plus que les femmes (Ministère/DGCS-SDFE 2016).

Dans le Monde :

- En 2018, seulement 9,8 % des pays du monde sont dirigés par des femmes (ONU Femmes).
- Dans le monde, une femme sur 3 subit des **violences physiques et/ou sexuelles** d'un partenaire à un moment de sa vie (OMS).
- Une fille de 15 ans sur quatre ne sait pas qu'elle possède un **clitoris** et 83 % ignorent son unique fonction érogène (HCEfh 2016).



Heraus mit dem Frauenwahlrecht
FRAUEN-TAG
8. MÄRZ 1914

Den Frauen, die als Arbeiterinnen, Mütter und Gemeindegewerinnen ihre volle Pflicht erfüllen, die im Staat wie in der Gemeinde ihre Steuern entrichten müssen, hat Voreingenommenheit und reaktionäre Gefinnung das volle Staatsbürgerrecht bis jetzt verweigert.

Dieses natürliche Menschenrecht zu erkämpfen, muß der unerwähnte, feste Wille jeder Frau, jeder Arbeiterin sein. Hier darf es kein Zögern kein Zucken geben. Kommt daher alle, ihr Frauen und Mädchen in die am

Sonntag den 8. März 1914 nachmittags 3 Uhr stattfindenden

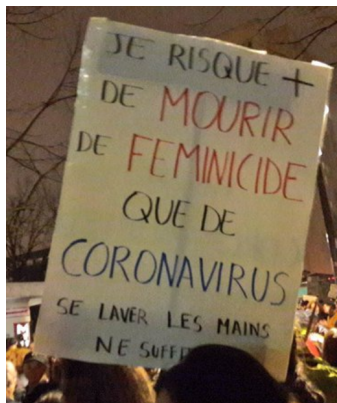
9 öffentl. Frauen-Versammlungen

15h40 : c'est l'heure au delà de laquelle, chaque jour, les femmes travaillent gratuitement (lorsque l'on rapporte la durée du travail sur une journée théorique de 9h-17h et si l'on prend en compte une différence moyenne de salaire avec les hommes évaluée à **25%**). C'était 15h35 en 2018, whaou quelle avancée !!!

Cette année, **37 organisations dont la CGT**, appellent femmes et hommes à une Grève Féministe, le 8 mars 2021 à 15h40 précises pour une durée de 2h soit **25%** d'une journée de travail. ([Cliquez ici pour lire l'article des Echos](#))

Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19

Lorsque, pendant le confinement, les applaudissements aux fenêtres saluaient les salarié.e.s en 1ère ligne, ils s'adressaient très majoritairement aux femmes (infirmières, aides-soignantes, aides à domicile, caissières, agentes d'entretien, assistantes maternelles ou ouvrières dans l'agroalimentaire, enseignantes, administratives...). Pourtant les promesses de revalorisations de leur métier ont fondu comme neige au soleil : la majorité des salarié.e.s n'ont même pas vu la couleur des primes Covid. 80% des salarié.e.s à temps partiel sont des femmes avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté et une flexibilité maximum (travail le soir, le dimanche, horaires variables, amplitudes horaires énormes...).



L'Égalité Professionnelle : Encore du chemin à parcourir !

Chez **Air Liquide E&C France**, depuis 3 ans maintenant, un Index Egalité Professionnelle est publié avant le 1er mars, conformément à la loi. **Cet index (note sur 100) est passé de 72, à 86, pour atteindre 91 points sur 100 cette année.** Pourtant, derrière cette amélioration purement arithmétique, se cachent des écarts de salaires persistants ; des évolutions professionnelles ralenties pour les femmes. Les écarts de salaires restant en moyenne de plus de 20% en défaveur des femmes! En effet, les chiffres du **Bilan Social de la Société Air Liquide E&C France**, communiqués aux Représentants du Personnel, sont sans appel. **Ci-dessous, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes chez E&C France :**

% calculés à partir des chiffres du Bilan Social E&C France	2017	2018	2019
Catégorie AMT	+ 22,30 %	+ 24,81 %	+ 22,82 %
Catégorie IC	+ 24,41%	+ 26,62 %	+ 27,45 %

Comment expliquer avec de tels écarts en défaveur des femmes, qu'**Air Liquide E&C France** publie un Index Egalité Professionnelle qui progresse de 76 à 91 sur 100 ?! Tout simplement car la méthode de calcul de cet index comporte des biais qui invisibilisent les inégalités dans l'entreprise. 90% des entreprises ont d'ailleurs obtenu un Index Egalité Professionnelle supérieur à 75, les exonérant de prendre des mesures correctives sous peine de sanctions financières ! Le manque de transparence sur le calcul de cet Index rend impossible sa vérification par l'Inspection du Travail et par les syndicats.

La Direction, comme le gouvernement, ne regarde que ce qui n'existe pas, et c'est pour cela qu'ils ne voient toujours pas la précarité, ni même les inégalités. Ou alors ils agissent (croient agir) en créant un numéro vert et puis, ils oublient (*Par exemple, sous le quinquennat de F Hollande, le ministère de l'égalité hommes-femmes, pour lutter contre les violences sexuelles dans les transports en commun, avait créé un numéro d'urgence en cas d'agression au sein du réseau RATP, le 3246, pour + de "réactivité"... Et puis on oublie... Depuis ce numéro s'est perdu et est devenu le numéro des objets trouvés de la RATP*).

La Direction ne peut prétendre que les inégalités Hommes/Femmes dans l'entreprise sont le résultat d'un "phénomène sociétal dépassant le cadre professionnel", comme elle l'a écrit dans le préambule de l'accord sur l'égalité professionnelle ([lien](#)). Il n'est pas là question de dire qu'il n'existe pas de problème sociétal sur ce sujet, loin de là, nous avons d'ailleurs traité cela dans un tract qui nous a valu l'opprobre de la direction... Allez comprendre. Mais s'agissant des inégalités dans l'entreprise, la responsabilité pleine et entière en incombe à la seule Direction !

LA CGT RESTE DISPONIBLE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

- Maurice RESMINI (Délégué Syndical Central) : 06 03 56 10 29
- Philippe VIEUX COMBE (Délégué Syndical Central Adjoint) : 06 02 07 65 30

La Coordination
CGT Air Liquide

La CGT E&C
France

